

Le FCPE Agrica Epargne Equilibré est un fonds dont l'actif peut-être investi dans des supports relevant des marchés action, obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 3 à 5 ans et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 50% MSCI EMU NR + 30% Barclays Eur Agg Treas. TR + 20% €STR).

Agrica Epargne Equilibré est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatex

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque



Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	60,47
Actif net portefeuille (EUR)	34 498 437,17

Date de création 30 mars 2004

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000109419

Devise EUR

Durée de placement recommandée 3 à 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 1,4%

Frais de gestion indirects maximum 1,5%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	5,80%
Volatilité indice	5,89%
Alpha de Jensen	1,66%
Tracking error	2,03%
Ratio de Sharpe	1,27
Ratio d'information	0,59
Beta (fonds de fonds)	96,29%
Sensibilité	4,61

Performances nettes de frais 26/03/2024 (source: AGRICA Epargne)

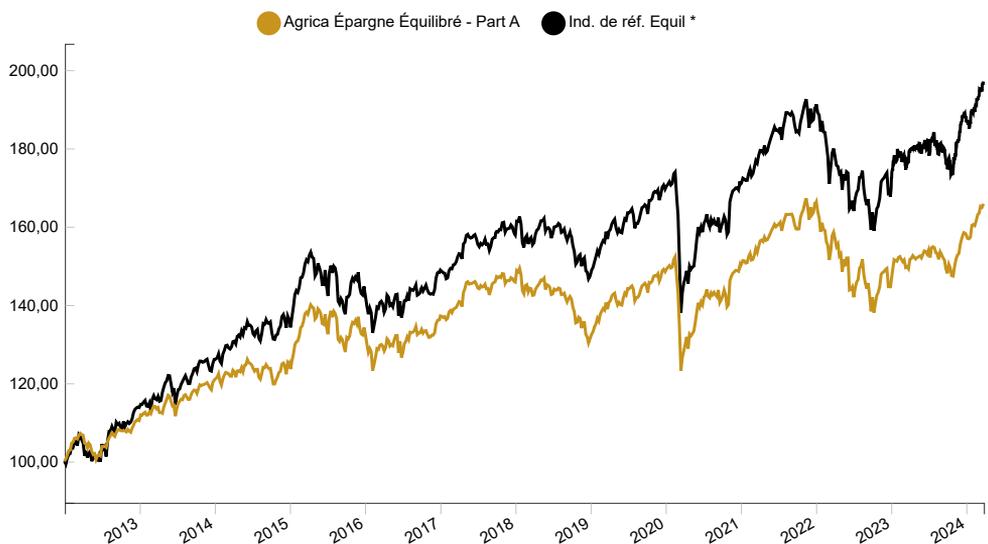
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	1,74%	4,78%	11,13%	7,02%	19,39%
Ind. de réf. Equil *	2,26%	4,75%	11,74%	10,57%	25,66%
Écart	-0,52%	0,02%	-0,61%	-3,55%	-6,26%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2023	2022	2021	2020	2019
Part A	9,68%	-13,00%	10,70%	0,94%	13,04%
Ind. de réf. *	12,25%	-11,77%	9,93%	0,88%	14,63%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* Historique des Indices de Référence Équilibré :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% JPM EMU Government Bond Index + 50% MSCI EMU. Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% CAC40 dividendes réinvestis + 50% EuroMTS Global. A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% EONIA A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% €STR * A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% Barclays Eur Agg Treas. TR + 20% €STR

Les marchés

Aux Etats-Unis, l'inflation sous-jacente poursuit son mouvement de décélération en février, elle s'établit à +3.8% contre +3.9% précédemment tandis que l'inflation totale rebondit légèrement à +3.2% contre +3.1% le mois précédent. Les deux chiffres ressortent légèrement au-dessus des attentes du marché.

En Zone Euro, les estimations concernant le mois de mars font état d'un ralentissement à +2.4% contre +2.6% précédemment pour l'inflation totale, ainsi qu'à +2.9% contre +3.1% pour l'inflation sous-jacente. La dynamique de cette dernière demeure un point d'attention de la BCE, et la cible de 2% devrait être atteinte d'ici la fin de l'année 2024.

La BCE et la Réserve Fédérale ont toutes deux tenu leur seconde réunion de l'année. Les discours étaient plutôt alignés, avec un ton accommodant employé des deux côtés, laissant clairement entendre des baisses de taux pour 2024. Aucune indication concernant le calendrier des baisses n'est divulguée par Christine Lagarde qui prône encore la « data dépendance ». Au niveau de la Fed en revanche, Jerome Powell a mis en avant 3 baisses débutant potentiellement à partir du mois de juin.

Ce fut également l'occasion pour les Banquiers Centraux de communiquer leurs dernières prévisions de croissance économique et d'inflation pour l'année en cours notamment. La Fed a fortement révisé à la hausse sa prévision de croissance du PIB américain pour 2024 à +2.1% contre +1.4% auparavant.

A l'inverse, la BCE a revu à la baisse ses attentes de croissance du PIB pour la Zone Euro de +0.8% à +0.6% en 2024. Cependant, les prévisions d'inflation pour la même année ont été sensiblement revues à la baisse, puisqu'elle l'anticipe dorénavant à +2.3% contre +2.7% précédemment.

On notera aussi en Zone Euro, la reprise d'activité du secteur des services en mars qui est confirmée par le retour en zone d'expansion de l'indicateur basé sur les enquêtes PMI.

Sur le plan financier, les marchés actions réalisent un cinquième mois consécutif de performance positive, permettant aux principaux indices de terminer le premier trimestre de l'année sur un bilan très favorable (+10.2% pour le MSCI EMU, +10.5% pour le S&P 500 et +9.3% pour le Nasdaq).

Le MSCI EMU progresse de +4.4% en mars, principalement tiré par les secteurs les plus décotés tels que ceux de la finance (+10.5%), de l'immobilier (+8.7%) et de l'énergie (+7.3%). Aux Etats-Unis, le S&P 500 progresse de +3.2% (en USD) tandis que le Nasdaq gagne +1.8% (en USD).

Sur les marchés obligataires, les taux d'intérêt à 10 ans français et allemand baissent d'une dizaine de points de base et s'établissent à 2.8% pour l'OAT et 2.3% pour le Bund. Le Treasury américain reste peu ou prou inchangé à 4.2%.

L'indice des obligations souveraines de la Zone Euro s'apprécie de +1% sur le mois.

Les opérations

Au sein de la poche actions, nous avons réduit notre position sur Seilern America afin de renforcer notre position initiée le mois dernier sur iShares MSCI Global Semiconductors, qui représente désormais 2% de la poche actions. Nous avons également renforcé ABN Parnassus US ESG.

De plus, nous avons réduit notre position sur Quercus au profit de Fagus et Amundi Euro Stoxx 50. Cela nous a aussi permis d'initier une position sur le secteur bancaire européen via Amundi Euro Stoxx Banks, elle représente 2% de la poche actions.

Au sein de la poche obligataire, le fonds Amundi JPM EMU Govies a été renforcé afin d'augmenter la sensibilité du portefeuille.

Enfin, au sein de la poche monétaire, nous avons renforcé Exane Pléiade et réduit Schelcher Short Term ESG.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (50%). L'exposition aux marchés obligataires est sous-pondérée (28% contre 30%) tandis que l'exposition aux marchés monétaires est en ligne avec l'indice de référence (20%).

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes (57%) ainsi que de fonds croissance (43%). Au sein de cette allocation, 15% sont des fonds d'actions américaines, contribuant au biais croissance du portefeuille.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (89%), des obligations d'entreprises complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche monétaire est composée de fonds de performance absolue (46%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (30%) ainsi que de fonds monétaires (24%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 27 février au 26 mars, le FCPE réalise une performance de +1.7% contre +2.3% pour son indice de référence.

Le poche actions sous-performe tandis que la poche monétaire surperforme. La poche obligataire réalise une performance en ligne avec l'indice de référence.

Au sein de la poche actions, les principaux détracteurs de la performance relative sont Comgest Renaissance Europe (+1.5%), Seilern America (+0.5%) et Quercus (+2.5%). A l'inverse les meilleurs contributeurs à la performance relative sont iShares MSCI Global Semiconductors (+5%), Fagus (+4.6%) et Amundi Euro Stoxx 50 (+3.9%). Comgest Renaissance Europe est pénalisé par son absence des secteurs de la finance (+9.5% sur la période) et de l'énergie (+5.5% sur la période).

Quercus est pénalisé, notamment, par sa forte surpondération sur le secteur de la consommation de base, qui sous performe sur le mois (-2.4% sur la période) ainsi qu'un effet sélection négatif dans le secteur de l'industrie.

Au sein de la poche obligataire, les principaux contributeurs à la performance relative sont Astria et BNP Euro Government Bond.

Enfin, dans la poche monétaire, les principaux contributeurs à la performance relative sont Exane Pléiade, Lazard Credit Opportunities et DNCA Alpha Bonds.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

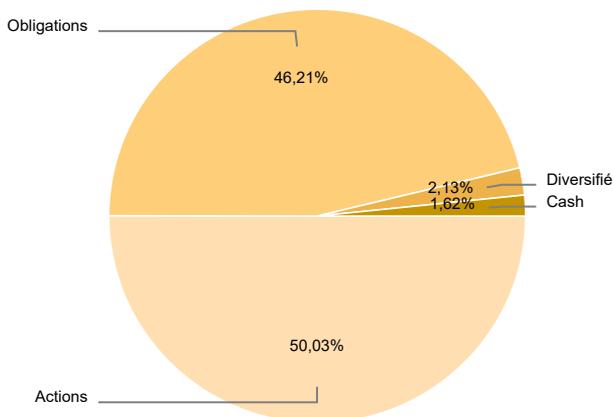
Nombre de lignes

22

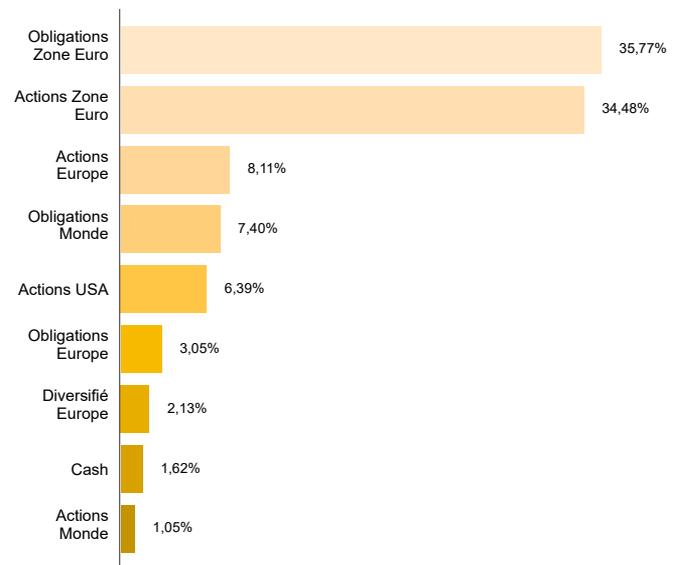
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EPARGNE EURO SELECT	Actions Zone Euro	10,85
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	9,07
COMGEST RENAISSANCE EUROPE-I	Actions Europe	8,11
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	8,11
GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	7,70
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	7,58
AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	6,36
SHELCHER SHORT TERM ESG-C	Obligations Zone Euro	6,13
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	4,88
AMUNDI EURO STOXX 50 ETF DR	Actions Zone Euro	4,14

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 26/03/2024.